

Quelles leçons avons-nous tirées du crime du 6 juillet 2013?

338 P NP DM10
Consultation publique sur les options de
réaménagement de la voie ferrée
traversant le centre-ville de Lac-Mégantic
6211-14-010

André Blais <blaisand@axion.ca>

mar. 2017-05-30 11:52

À :contournement-lac-megantic <contournement-lac-megantic@prod.local>;

 1 pièce jointe

Conférence Ottawa (Liens fr-ang de la conférence du 8 déc 2016).eml;

Bonjour,

Nous vous invitons à parcourir la PJ où sont détaillés les éléments suivants:

« Quelles leçons avons-nous tirées de la catastrophe ferroviaire survenue à Lac-Mégantic? », une conférence portant sur les conséquences liées à ce désastre et le futur du transport de l'énergie au Canada, a eu lieu à l'Université d'Ottawa le 8 décembre 2016.

Des représentants de groupes de citoyens de Lac-Mégantic ont participé pour la première fois à un forum public avec des politiciens, des juristes et des experts en sécurité et en réglementation ferroviaires. L'événement a été l'occasion de discuter, de débattre et de soulever différentes solutions afin de parvenir à un consensus permettant d'aller de l'avant.

La conférence a abordé quatre enjeux cruciaux :

- 1) l'incidence de la tragédie sur la collectivité de Lac-Mégantic ;
- 2) la capacité du régime de réglementation d'assurer que le transport ferroviaire des matières dangereuses soit sécuritaire ;
- 3) la capacité du système de justice du Canada à gérer les conséquences de l'accident de Lac-Mégantic et de toute autre catastrophe majeure ainsi que la définition du rôle de l'administration locale dans le contexte constitutionnel canadien ; et,
- 4) les répercussions du désastre sur la conception d'infrastructures pour le transport de l'énergie et l'exploitation pétrolière non conventionnelle.

Suite à la conférence du 8 décembre dernier et suite aux données recueillies soit par des recherches, soit par des analyses sur le terrain, nous avons toujours la ferme conviction que le système ferroviaire au Canada n'est pas en mesure d'assurer la sécurité des citoyens puisque nous ne pouvons nous fier entièrement ni sur la réglementation en ce domaine, ni sur les inspections que ce soit de Transport Canada ou des Cies ferroviaires.

Il n'est pas normal que des citoyens bénévoles mettent des heures et des heures pour veiller au grain, pour constater des anomalies sur le réseau ferroviaire, alerter la CMQR, Transport Canada, Environnement Québec, Service de l'environnement de la MRC du Granit. Toutes ces heures, ces semaines, ...

Tellement de temps que pour être plus efficace et afin d'assurer une meilleure communication entre les intervenants, nous avons mis en place avec Transport Canada une conférence téléphonique mensuelle où une conversation en direct nous permet d'échanger et d'intervenir plus rapidement sur le terrain ou auprès de la Cie ferroviaire, s'il y a lieu.

À nouveau, toutes ces heures, ces semaines, ces mois, ...

Est-ce normal?

Allez demander aux barons du rail ce qu'ils en pensent... N'est-ce pas eux qui exercent la réglementation ferroviaire? Au fil des ans, de nos analyses et de nos études, c'est ce que nous avons malheureusement appris.

Pour l'option 3 de la voie de contournement ferroviaire à Lac-Mégantic

André Blais

Coalition des citoyens et des organismes engagés pour la sécurité ferroviaire

Lac-Mégantic